

Communiqué

La Banque d'Algérie a signé un contrat d'assistance technique visant le renforcement du cadre légal, réglementaire et de supervision de la finance islamique en Algérie et ce dans le cadre d'un programme d'appui de la banque islamique de développement (BISD).

Le volume d'activités des opérations bancaires relevant de la finance islamique a évolué de manière significative depuis la promulgation en mars 2020, des textes réglementaires définissant les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers, permettant aux banques d'ouvrir des guichets et des agences dédiés et d'offrir à leur clientèle des produits et services bancaires conformes à la charia.

La Banque d'Algérie, à travers ce contrat d'assistance a pour objectif d'accompagner cette dynamique, en renforçant notamment le cadre réglementaire et les procédures opérationnelles liés à la finance islamique. L'assistance vise entre autre, le développement d'instrumentations de politique monétaire et des techniques de supervision, conformément à la charia, ainsi que le renforcement des capacités en termes de formation des ressources humaines.